Club Ecomobilité – Message du 27 juin 2021

Mobilité durable Véhicule connecté **Innovation**

Ville intelligente

Territoire Développement urbain durable

Données ouvertes

Energie renouvelable

Environnement

Gouvernance

Cette semaine électorale nous a apporté des informations sur la communication, la publicité, le marketing y compris territorial, la mobilité et les territoires... et aussi des éléments de réflexion.

Intermodalité et politique vélo. Prévu par l'article 53 de la loi d'orientation des mobilités (LOM) les gares ferroviaires routières et les **pôles** l'obligation d'équiper et multimodaux (PEM) nécessitait pour son application un décret pour préciser les gares concernées et les conditions de réalisation de ces équipements nécessaires pour rassurer les cyclistes qui ne souhaitent pas de mauvaise surprise au cours de leur déplacement. Ce sont 1 133 gares qui sont concernées par cette obligation. Article (urba2000.com)

Projet de loi Climat et Résilience : adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le mardi 4 mai 2021, le projet résulte de propositions de la Convention citoyenne pour le climat, de travaux en Commissions enrichi lors de son examen en séance publique. Il contient des obligations qui concernent des questions pratiques de l'écologie dans la vie quotidienne (achats en vrac, éducation au développement durable, étiquette "climat" sur les produits que nous consommons...) et des décisions de principe (privilégier le train à l'avion, création d'un délit d'écocide...) Il est en cours d'examen au Sénat, et ce pour les deux prochaines semaines. Article (urba2000.com)

Publicité et Climat : La Convention citoyenne pour le climat avait émis le souhait catégorique d'interdire la publicité pour les produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Cette question est complexe car les acteurs des filières de la publicité sont des prestataires de service qui savent que ce sont leurs clients qui valident les contenus qu'ils leur proposent. La formule qui est actuellement retenue pour des engagements volontaires (qui prendrait la forme d'une adhésion à un "contrat climat") est de produire et concevoir des contenus éditoriaux ou publicitaires pour des produits ou des services en regard de leur empreinte écologique et sociétale. Dans le cadre d'une mission de réflexion, un rapport préconisant 5 axes thématiques a été remis au **gouvernement** le 10 juin 2021. Article (urba2000.com)

« Mobilité solidaire » : Il s'agit d'une nouvelle compétence, pour les autorités organisatrices de la mobilité introduite par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Un Guide sur les plateformes de mobilité qu'utilisent les personnes qui cherchent une solution aux problèmes qu'ils doivent résoudre a été rédigé par le Laboratoire de la Mobilité Inclusive, en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique. Partant de témoignages vidéo de gestionnaires et de personnes qui ont utilisé des plateformes de mobilité, ce guide présente aux autorités organisatrices et à leurs services et conseils ce dont ont besoin les utilisateurs les plus fragiles, les services possibles et leur modèle économique. Article (urba2000.com)

Webinaire le mardi 29 juin 2021 à partir de 9h15 à 12h : Sécurité des usagers vulnérables. Organisé par le CEREMA cette réunion présentera la réglementation actuelle du Code de la route en milieu urbain et les dispositions de sécurité pour protéger les usagers vulnérables : Méthodologies, illustrations et des exemples d'études. Pour consulter le programme et participer:Article (urba2000.com)

Atelier francilien 2021 de Cergy Pontoise. Il reste quelques jours (jusqu'au 4 juillet) pour déposer sa candidature pour participer à la sélection des 20 étudiants ou chercheurs, qui travailleront du 30 août au 17 septembre 2021, sur « Le choix de la ville ». A un moment où la pandémie a fait prendre conscience des inconvénients de la ville, ils réfléchiront à ce qu'il faudrait faire pour que les zones denses soient encore attractives à l'avenir. Questionnements et méthodologies sont au programme de cet atelier. Article (urba2000.com)

Cohabitation de l'homme et de la nature : A qui appartiennent les territoires ? Cette réflexion ne date pas d'hier, comme nous le rappelle opportunément la présentation de Shuo YU-BOSSIERE, Professeure au Centre Anthropologique de l'Université de Tsinghua (Pékin) lors des Assises de l'Anthropologie Française des Mondes Chinois (AAFMC) qui se sont tenues le 18 juin 2021 à Paris (INALCO). Elle a étudié pendant 5 ans avec des séjours sur le terrain, la tradition orale et l'évolution sociale des **chasseurs d'ours** devenus **cultivateurs** dans les territoires de Mongolie Intérieure. Ce peuple dont l'histoire orale contient un mythe d'ours-totem s'est organisé autour d'un « être » réunissant les pouvoirs du plus humain des animaux et plus terrifiant des hommes. Cette «création intermédiaire » a permis d'atteindre un équilibre entre ces deux prédateurs de la forêt, grâce aux rituels qui permettaient de former les chasseurs et de leur faire observer les interdits nécessaires à la commune survie des deux espèces sur le territoire. Les travaux comparatifs entre différentes régions du monde où les ours ont habité,



avant que l'anthropocène aient réduit leur habitat à presque rien, montre que cette fascination réciproque entre les chasseurs humains et les animaux chassés se retrouve partout. Les progrès de l'intelligence humaine qui peut partager l'expérience acquise par des individus, peut si nous n'y prenons garde rapidement, détruire définitivement les derniers grands êtres vivants de cette planète qui ont besoin de grands territoires pour vivre. La question que nous pose l'anthropologue en observant ce qui se passe aujourd'hui dans le territoire des Oroquen où la chasse est interdite depuis 1996 est de savoir si nous serons assez « malins et humains » en plus de nos « intelligences » pour dompter durablement les menaces qui pèsent sur la biodiversité en inventant des métaphores et des rituels pour faire respecter les interdits nécessaires à la survie de notre planète et non plus seulement la suprématie de notre espèce. Pour plus d'information

Webinaire (ou présentiel Campus Moulins-Lille, 1 Place Déliot, 59000 Lille) le 5 juillet 2021 de 9h à 17h30: MOBILITÉS, IMMOBILITÉS: L'Atelier Doctoral RT9 de l'Association Française de Sociologie organise un évènement sur les déterminants sociaux qui ont, pendant la période de

pandémie, autorisé, obligé ou empêché les déplacements des personnes. 12 communications universitaires françaises et européennes sur les ancrages/assignations dans des zones denses ou des zones peu denses. Contrairement à l'association classique entre Mobilité et Liberté, l'Immobilité est apparue comme une sorte de privilège, par rapport au déclassement des chauffeurs routiers et à l'injonction à la mobilité des métiers du nettoyage en contexte urbain. Pour consulter le programme et participer Article (urba2000.com)

Forum THNS 2021: la **date limite** pour l'envoi de vos **projets de communication** est le **31 Juillet.** Le thème général est **la résilience, avec les déclinaisons précisées.** <u>voir appel à communication</u>

Bien à vous Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT